

Nous avons maîtrisé l'urbanisation de Montech : promesse tenue !

Depuis trois ans, les permis de construire délivrés par la Mairie ont diminué de plus de 50% sans pour autant entraver le développement de Montech. Ainsi, 110 permis de construire avaient été accordés en 2004, 80 en 2005, 83 en 2006, 58 en 2007, 54 en 2008 (30 début 2008) par l'ancienne Municipalité. Nous avons accordé pour notre part 36 permis de construire en 2009 et 45 en 2010. Le souhait de la Municipalité est de maîtriser le développement urbain de Montech d'une manière raisonnable tout en maintenant des terrains à disposition en particulier lors de la validation définitive du nouveau Plan Local d'Urbanisme ('PLU'). Le nouveau PLU devra être présenté en Conseil Municipal très rapidement.

Nous n'avons pas augmenté les impôts : promesse tenue !

A notre arrivée en mars 2008, la Commune de Montech était en quasi-faillite. De fait, l'héritage financier légué par l'ancienne Municipalité était catastrophique, soit plus de 16 Millions d'€ de dette. Dans une logique de retour à une situation financière pérenne, nous avons entrepris plusieurs actions. Nous nous sommes désendettés de plus d'un Million d'€ en deux ans et demi. Nous avons réaménagé la dette de la Commune en retravaillant les modalités de remboursement de celle-ci. Nous avons également fait des économies de gestion courante en menant un programme de restructuration des services pour gagner en efficacité au service des Montéchois.

Nous avons entièrement réaménagé la rue Laurier en enfouissant tous les réseaux, une première pour Montech : promesse tenue !

Cet aménagement sécurisé en sens unique pour permettre un cheminement piétonnier et des stationnements aux usagers a été fait en accord avec les Sapeurs Pompiers. Il permettra ainsi de rejoindre la salle Laurier et de rallier le centre-ville en toute sécurité.

Nous avons créé plus de 7 km de cheminements piétonniers : promesse tenue !

Nous avons aménagé plus de 7 km de cheminements doux (Route de Cadars, Avenue de Belcante, Lacarral, Faubourg Saint Blaise, Route de Montbartier tranche I, Route de la tranchée, tranche II) pour sécuriser les accès aux écoles, au collège et au centre-ville. De nouveaux cheminements sont prévus Rue des Ecoles et Route de la pisciculture pour accéder au Canal et à la forêt. Les travaux de la route de Montbartier, tranche II, doivent débuter rapidement ainsi que l'aménagement de la Route de Carrié. Nous avons également aménagé plusieurs plateaux traversiers pour plus de sécurité.

Nous avons aménagé le stade de Cadars (création de nouveaux vestiaires, du club-house de football et aménagement d'un espace dédié à la pratique du Tir à l'Arc) : promesse tenue !

Nous avons agrandi et réhabilité les vestiaires et le club house du stade Cadars dédié au football soit plus de 400 000 € de travaux avec une innovation, un chauffage solaire. Nous avons aménagé un site dédié à la pratique du Tir à l'Arc sur ce même stade de Cadars.

Nous avons créé de nombreux espaces verts en régie : promesse tenue !

Nous avons créé de nombreux espaces verts en régie avec une volonté de fleurir la Commune à moindre coût et la création d'une unité de production et de consommation. De même, nous avons créé des espaces de déjection canine ou canisettes.

Nous avons créé le Relais d'Assistantes Maternelles : promesse tenue !

Nous avons construit le Relais Assistantes Maternelles pour répondre à un véritable besoin d'évolution en complément des services offerts par la Crèche. Cette démarche confère ainsi une véritable dimension à notre pôle petite enfance.

Nous avons créé et rénové des espaces jeux destinés à la petite enfance : promesse tenue !

Nous avons rénové en partie les espaces de jeux du Pont Canal et avons installé de nouveaux jeux à la Crèche et créé un nouvel espace au niveau du parcours de santé côté Canal (à proximité de l'école Larramet).

Nous investissons pour nos jeunes Montéchois : promesse tenue !

La Mairie investit plus de 1,2 Million d'€ chaque année sur les différentes écoles de Montech. En particulier, nous avons créé une classe (CLIS) et agrandi les dortoirs de l'école Saragnac et ceci en régie. Nous avons également installé des panneaux photovoltaïques à l'Ecole Larramet. Nous menons un travail pédagogique avec les animateurs de l'ALAE et de l'ALSH et nous subventionnons à plus de 70% le forfait pour ALAE. Le Conseil Municipal des Jeunes est également en route. 50% du transport scolaire des jeunes Montéchois est aussi subventionné par la Commune.

Nous sommes solidaires avec nos aînés et travaillons à l'insertion des handicapés : promesse tenue !

Nous mettons à disposition des associations et des Aînés le mini-bus de la Commune pour les personnes souhaitant en particulier se rendre au repas du mercredi organisé par « La Boulugo » et au marché du mardi matin. Nous subventionnons les repas des aînés livrés à domicile. Nous avons organisé notre premier Salon du Handicap le 9 Octobre 2010. La Commune de Montech est souvent citée en exemple au niveau régional et départemental en particulier pour son insertion des travailleurs handicapés. Ainsi, trois agents dits handicapés sont employés par la Municipalité, un agent est employé à la cantine et deux aux espaces verts, dont un jeune autiste.

Nous avons doublé le nombre de manifestations culturelles et festives de Montech : promesse tenue

Avec le Comité des Fêtes et Animations, nous avons élargi de façon importante des manifestations culturelles et festives qui permettent aujourd'hui de maintenir le lien entre les générations. A titre d'exemple : Opéra lyrique, Technojeune, Fête de la musique, Programmation théâtrale et concours de poker.

Nous avons mis à disposition auprès des Sapeurs Pompiers des Agents Communaux : promesse tenue !

Nous avons passé des conventions avec le SDIS concernant la mise à disposition du personnel Communal auprès des Sapeurs Pompiers et aménagé un partenariat avec le Ministère de la défense. Plusieurs sapeurs sont ainsi employés (dont le Chef de Centre) par la Commune et sont laissés à disposition permanente et immédiate selon les besoins sollicités par les situations d'urgences sur la Commune de Montech.

Nous avons finalisé un plan d'alerte communal : promesse tenue !

La Commune a dû faire face en juin 2006 à une importante tempête. En partenariat avec les forces armées, nous avons mis en place un Plan Communal de Sauvegarde avec les élus, le personnel Communal et de nombreux volontaires mobilisables rapidement en cas de sinistres sur notre Commune.

Nous mettons en conformité plusieurs sites et bâtiments accueillant du public : promesse tenue !

Nous mettons en conformité de nombreux bâtiments publics. La mise en sécurité de notre patrimoine est planifiée et la mise en conformité des établissements recevant du public devra s'opérer avant 2014. En particulier, nous avons mis aux normes les feux tricolores du Pont Canal obsolètes depuis 2004, la salle Delbosc non-conforme depuis 2007, la salle Laurier, etc. Les travaux d'agrandissement du cimetière débuteront en mars 2011.

Nous agrandissons la zone d'activités de la Mouscane de plus de 9 ha pour donner à Montech un second souffle économique et proposer des emplois aux Montéchois : promesse tenue !

Montech manque d'emploi, nous avons lancé un programme de création de plus de 130 emplois à travers l'agrandissement de la zone de la Mouscane. Les travaux d'aménagement de plus de 9 ha sont entièrement financés par la vente des terrains et ne coûteront donc rien aux contribuables Montéchois. Ce site comptera prochainement un LECLERC, une salle de sport et une piscine dédiée à l'aquagym ainsi que plusieurs magasins dédiés à la vente pour la personne (vêtements, chaussures, etc) **sans** concurrence avec les commerces de centre-ville. De plus, un commerce de proximité (SHOPI) sera maintenu au centre-ville. Le nombre d'emplois induits par LECLERC sera d'environ 130 emplois. La politique de recrutement en partenariat avec la Mairie s'orientera prioritairement sur les demandeurs d'emploi de la Commune avec à terme des temps pleins à 35h avec une très grande majorité de CDI.

Nous nous sommes battus pour que la future LGV ne traverse pas la forêt de Montech : promesse tenue !

Notre grande victoire est d'avoir empêché que la future Ligne à Grande Vitesse ('LGV') ne traverse notre belle Forêt de Montech et ainsi préserver notre patrimoine naturel et historique sans pour autant passer à côté des réelles retombées économiques et sociales que présente ce projet (la gare LGV se situera à 3/4 km du centre de Montech).

Nous travaillons à un futur contournement et échangeur autoroutier : promesse tenue !

L'arrivée de la LGV va modifier notre territoire pour les 50 prochaines années. La localisation de la future gare LGV étant maintenant connue, nous travaillons avec les Communes environnantes et l'Agglomération de Montauban au projet d'échangeur routier. Plusieurs propositions de localisation ont été faites à Madame le Maire. Le contournement routier de Montech est également à l'étude.